

Département de la Sarthe
Arrondissement de Mamers
Canton de Loué

Commune de Mézières-sous-Lavardin

Extrait du registre des arrêtés du maire du 06 août 2025
N° 28/2025

Le maire de la commune de Mézières-sous-Lavardin,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2122-18,

Vu le procès-verbal de la séance d'installation du Conseil Municipal en date du 29 juillet 2025 constatant l'élection de monsieur Jérôme Renou en qualité d'adjoint au maire,

Vu la délibération fixant le nombre d'adjoints au maire,

Considérant que pour la bonne marche des affaires communales, et pour permettre une parfaite continuité du service public, il est nécessaire que l'exercice de certaines fonctions soit assuré par les adjoints au maire ;

ARRÊTE :

Article 1 : Monsieur Jérôme Renou, 1er adjoint, est délégué aux affaires associatives ainsi qu'au louage des choses communales.

Il est l'interlocuteur permanent des membres des bureaux des associations, des locataires et utilisateurs des bâtiments communaux. Il prépare les délibérations relatives aux demandes de subvention et toute autre demande des associations, adressées au conseil municipal. Il assure le suivi des contrats d'entretien des biens communaux.

Il est également délégué aux travaux relatifs aux installations et bâtiments communaux.

Article 2 : Pour application des dispositions portées à l'article 1, délégation de signature lui est donnée pour tous actes, toutes décisions, correspondances, et bons de commande. La signature de l'adjoint sera précédée de la mention « par délégation du Maire ».

Article 3 : La présente délégation étant consentie par le Maire, sous sa responsabilité et sous sa surveillance, le délégataire rendra compte au Maire, sans délai, de toutes les décisions prises et actes signés à ce titre.

Article 4 : La présente délégation prendra effet à compter de sa transmission au représentant de l'État dans le département au titre du contrôle de légalité, de sa notification au délégataire et de l'affichage en mairie.

Fait à Mézières-sous-Lavardin le 06 août 2025,
Le Maire, Linda GOISBAULT